



Procès verbal de l'Assemblée Générale 2026

L'Assemblée Générale 2026 s'est tenue le 28 mai à Versailles à 18 heures. La convocation, accompagnée d'un formulaire de pouvoir pour ceux qui ne pouvaient pas participer. 15 adhérents ont envoyé un pouvoir.

Patrice Lucas, Président, préside l'Assemblée et rappelle l'ordre du jour :

- Rapport moral et rapport d'activité 2025
- Rapport financier 2025 et approbation des comptes
- Composition du Conseil d'administration

Patrice Lucas, Président, fait lecture du rapport moral.

Sothik Hok, directeur général, présente le rapport annuel d'activité.

Gérard Boileau, Trésorier, présente le rapport sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Claude Cornuot, Commissaire aux comptes, présente les conclusions de son contrôle des comptes 2025, qu'il certifie sans réserves.

Tous ces documents sont en accès libre sur le site web de l'association à l'adresse www.sipar.org

Ces présentations étant faites et après divers échanges avec l'Assemblée, il est procédé au vote des résolutions.

1^{ère} résolution :

L'Assemblée approuve le rapport moral du Président et lui donne quitus de sa gestion.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2^{ème} résolution :

L'Assemblée approuve les comptes de l'exercice comptable de 12 mois clos le 31 décembre 2025, faisant apparaître un déficit de 89.809,10 €.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

3^{ème} résolution :

L'Assemblée décide d'affecter le déficit de l'année 2025 en diminution des réserves, dont le solde sera alors créditeur de 452.507,17 €.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Composition du Conseil d'administration

A la présente assemblée générale, se termine le mandat de quatre administrateurs : Patrice Lucas, Jean-Louis Cros, Marie-Anne Bacot, Jacqueline Kergueno. Par ailleurs, M. Frank Person a exprimé le souhait de ne plus être membre du Conseil.

Marie-Anne Bacot et Jacqueline Kergueno sont candidates au renouvellement de leur mandat pour trois ans.

Pour compléter le Conseil, la candidature de Mme Dominique Weill-Hébert est proposée.

L'Assemblée vote les résolutions suivantes :

4^{ème} résolution :

Mme Marie-Anne Bacot est élue Membre du Conseil d'Administration, pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale 2029 : cette résolution est adoptée à l'unanimité.

5^{ème} résolution :

Mme Jacqueline Kergueno est élue Membre du Conseil d'Administration, pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale 2029 : cette résolution est adoptée à l'unanimité.

6^{ème} résolution :

Mme Dominique Weill-Hébert est élue Membre du Conseil d'Administration, pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale 2029 : cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Le Conseil d'Administration est désormais composé de 12 membres.

Il se réunira immédiatement après la présente Assemblée pour désigner les membres du bureau : Président(e), Trésorier(e), Secrétaire Général(e).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 30.